Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

IMMOBILIERE LECORVAISIER – Constitution de société

Référence : L013262

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 23 septembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION IMMOBILIERE LECORVAISIER Par acte sous seing privé en date du 16/09/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes : Forme : Société civile immobilière Dénomination : IMMOBILIERE LECORVAISIER Siège social : 1 impasse de la Ville Audrain – 35400 SAINT MALO Capital social : 1 .000 € Objet : Acquisition en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit, gestion, location et administration de tous biens et droits immobiliers ; Acquisition ou souscription de parts de toutes sociétés immobilières, gestion, administration et cession de ces parts sociales ; Souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement pour la gestion de son patrimoine ; Constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour leurs acquisitions, souscriptions, entretiens ou rénovations ; A titre exceptionnel, vente ou apport des biens et droits immobiliers et des parts sociales dont elle est propriétaire. Durée : 99 ans Gérant : M. Thomas LECORVAISIER, demeurant 1 impasse de la Ville Audrain – 35400 ST MALO Cession et transmission de parts sociales : Les cessions et transmissions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable des associés de la Société statuant aux conditions des décisions collectives extraordinaires, soit au moins les trois quarts des parts sociales. RCS SAINT MALO Pour avis et dépôt La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne